

Programme d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

– PROGRAMME FAJE BAC + 3 et plus–

ANNEE 2017 – 2018

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur soutenue par le Fonds social européen propose aux jeunes diplômés demandeurs d'emploi de valoriser leur formation initiale en accédant, après une formation préalable, à une expérience professionnelle significative au sein d'une entreprise ou d'une association située à l'étranger.

Bénéficiaires :

- ➔ Jeunes âgés de moins de 30 ans au 31/12/2017 résidant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- ➔ Titulaires d'un diplôme Bac+3 minimum, (diplôme d'Etat, diplôme visé par l'Etat ou diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) exclusivement)
- ➔ Dernier diplôme obtenu depuis moins de 3 ans ,
- ➔ Dont le baccalauréat ou l'un des diplômes de l'enseignement supérieur a été obtenu en Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- ➔ À la recherche d'un 1^{er} emploi et inscrits dans un Pôle Emploi régional.

Attention : les personnes de nationalité étrangère doivent s'assurer que leur situation administrative leur permet de bénéficier du statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Information sur le programme et dépôt des candidatures :

- ➔ Réunions d'information à Nice, Marseille et Toulon (dates et lieux sur le site web Région dès qu'ils sont déterminés).
- ➔ Dépôt des candidatures : dossier remis à l'issue des réunions d'information.

Sélection :

→ La sélection se fait au sein de comités composés des différents partenaires du programme.

Contenu du dispositif :

→ **1^{ère} phase** : session de formation et d'accompagnement au cours de laquelle il s'agit de réaliser un bilan personnel et professionnel, d'acquies et d'utiliser les outils de recherche d'emploi, de vérifier l'opportunité d'une expérience professionnelle à l'étranger et de trouver une mission.

→ **2^{nde} phase** : pour ceux dont les projets sont sélectionnés, réalisation d'une mission professionnelle de six mois au sein d'une entreprise ou d'une association située à l'étranger.

Territoires éligibles :

→ Les pays du monde (hors France métropolitaine, territoires français d'outre-mer et Monaco).

Montant :

→ **1^{ère} phase** : Une rémunération est attribuée aux jeunes qui ne perçoivent pas d'allocations du pôle emploi (*le montant est calculé selon les modalités prévues au code du travail pour les stagiaires de la formation professionnelle rémunérés*).

→ **2^{nde} phase** : 700 € par mois durant la mission à l'étranger ainsi qu'une aide au voyage (*remboursement au tarif le plus économique des billets de transport aller/retour sur justificatifs plafonnée à 500 € et aide aux frais de visas pour un montant maximum de 300 €*).

Informations :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service Rayonnement international : 04.91.57.54.44, sur regionpaca.fr

Ce programme est susceptible de bénéficier de financements européens



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur